

**De plus en plus de voix s'élèvent pour
demander : les programmes de conservation des
espèces et d'éducation des zoos justifient-ils le
fait de garder des animaux en captivité ?**

F A U T - I L
F E R M E R
L E S
Z O O S ?

Une
grande enquête
de
Valérie Borde

RAUL BARRERO PHOTOGRAPHY / GETTY IMAGES



COUCHÉ

sur le dos, les quatre pattes en l'air, Shouka ne semble pas dérangé le moins du monde par la horde d'écoliers qui piaillent à quelques mètres de lui, en cette magnifique journée de printemps à l'Aquarium du Québec. Le jeune ours polaire aurait pu aller faire sa sieste au fond de son enclos, mais peut-être a-t-il préféré la proximité du nouveau ruisseau artificiel, qui sait ?

En 2020, l'établissement de Québec a rénové l'habitat de ses ours polaires pour en doubler la superficie et diversifier l'aménagement. « On a notamment créé un espace où ils peuvent se soustraire au regard des visiteurs, comme l'exigent les nouvelles normes d'Aquariums et zoos accrédités du Canada [AZAC] », souligne Marie-Pierre Lessard, directrice de la conservation, de la recherche et de la santé animale de l'Aquarium.

Fondé en 1975, l'organisme regroupe 24 zoos et aquariums du pays qui respectent certains standards sur le bien-être des animaux, leur conservation, la sensibilisation du public et la science zoologique. Ils sont considérés comme la crème des établissements au Canada, car ils doivent remplir des exigences plus strictes que celles que leur imposent les gouvernements. Caractéristiques des enclos, soins et enrichissements à offrir aux bêtes pour assurer leur bien-être, sécurité des employés et des visiteurs, qualité des programmes éducatifs, contributions à la recherche zoologique et à la conservation des animaux... toutes les obligations sont consignées dans un cahier de 10 cm d'épais et leur respect est vérifié chaque année. Les inspections sont réalisées par des professionnels venant de l'association. Elles peuvent mener à la perte de l'accréditation, comme c'a été le cas au début de 2023 pour deux zoos de reptiles de l'Ontario, ou à des enquêtes à la suite de plaintes, comme celle en cours sur le Zoo de la vallée d'Edmonton.

Au Québec, l'Aquarium du Québec, le Zoo sauvage de Saint-Félicien, le Parc Oméga (à Montebello), le Parc Safari (à Hemmingford) et le Zoo Ecomuseum (à Sainte-Anne-de-Bellevue) sont membres d'AZAC. Le Zoo de Granby a récemment quitté l'organisme, mais il est accrédité par l'Association des zoos et aquariums (AZA) américaine, dont les normes sont réputées plus difficiles à atteindre. Le Biodôme, lui, est membre des deux organismes.

Malgré ces normes élevées, les zoos et aquariums sont à un tournant de leur histoire, car même leurs meilleures pratiques ne passent plus auprès d'un nombre croissant de personnes. « Les principales qualités qu'on prête aux zoos — vertus éducatives et avantages pour la conservation des espèces menacées — ne font pas le poids face aux sérieux

problèmes que ces établissements soulèvent, liés au bien-être des animaux et à notre devoir de justice envers eux », affirme Valéry Giroux, professeure associée et spécialiste de l'éthique animale à l'Université de Montréal. Pour cette militante antispéciste et végane, rien ne justifie que des bêtes soient emprisonnées, quelles que soient les conditions.

Même parmi les gens aux idées moins tranchées, beaucoup s'interrogent. « Les préoccupations concernant le bien-être animal semblent légitimes », me dit Philippe Hamelin, un prof d'histoire croisé au Biodôme de Montréal, pendant que ses deux enfants suivent les sprints sous-marins d'un manchot empereur, une espèce qui, dans la nature, peut plonger jusqu'à 400 m de profondeur. « Ça nous interpelle, ces animaux enfermés. Mais on continue de venir les voir, car chaque visite est une occasion de lancer des discussions avec les enfants. »

Signe des temps, en 2022, le sénateur Marty Klyne a déposé à Ottawa un projet de loi qui, en modifiant une loi fédérale sur les animaux sauvages et exotiques, imposerait aux zoos et aquariums des conditions très strictes. Au point que plusieurs craignent de devoir fermer leurs portes. Le projet de loi en est à la deuxième lecture et il est trop tôt pour savoir quand il pourrait être adopté.

Surnommée « loi de Jane Goodall », du nom de la célèbre spécialiste des chimpanzés, cette initiative est soutenue par de multiples organisations de défense des animaux... mais aussi par quelques établissements, dont le Biodôme de Montréal et le Zoo de Granby, qui ont amorcé un virage dans leurs pratiques.

Les grands zoos et aquariums tendent maintenant à diminuer la quantité de spécimens, à revoir les critères de choix des espèces et à faire plus d'efforts de conservation dans la nature. Mais en font-ils assez ? Et qu'en est-il des divers établissements qui ne sont pas accrédités et dont on ne connaît même pas le nombre ?

Au Québec, en 2019, le scandale du Zoo de Saint-Édouard-de-Maskinongé (remplacé depuis par le Zoo Animalia, ouvert en 2021 par une autre personne) a marqué les esprits. Les inspecteurs du gouvernement provincial avaient constaté plusieurs manquements aux règlements. C'est cependant à la suite d'une plainte au criminel déposée par la SPCA de Montréal que l'endroit a été fermé. Les accusations criminelles ont été abandonnées, mais le propriétaire a plaidé coupable à quatre infractions en matière de bien-être animal.

Shouka l'ours polaire, dans son environnement de l'Aquarium du Québec.

« C'est beaucoup trop facile d'ouvrir un zoo au Québec », estime Sophie Gaillard, directrice par intérim de la SPCA de Montréal.

D E P U I S

des millénaires, des bêtes sauvages sont gardées en captivité pour les émotions qu'elles suscitent. Qui peut rester indifférent aux gestes presque humains d'un chimpanzé, à la force d'un ours blanc, aux contorsions d'un boa constricteur, aux couleurs éclatantes d'un ara ou aux facéties de n'importe quel bébé animal ? Qu'il s'agisse de les voir, de les toucher ou de les nourrir, les animaux sauvages ou exotiques ont toujours attiré les foules. Au Moyen Âge, les puissants avaient leurs ménageries royales, les pauvres leurs monstres d'ours. Les jardins zoologiques — *zoologie* étant un mot d'origine grecque signifiant littéralement « étude des animaux » — sont apparus au XIX^e siècle. En 1847, la Société zoologique de Londres ouvre ses installations de recherche au public et donne ainsi naissance au Zoo de Londres. Ce premier grand zoo moderne a pour objectif d'étudier, d'expliquer et de protéger le monde animal. L'Association mondiale des zoos et aquariums (WAZA), fondée en 1935, endosse cette triple mission. Elle compte aujourd'hui

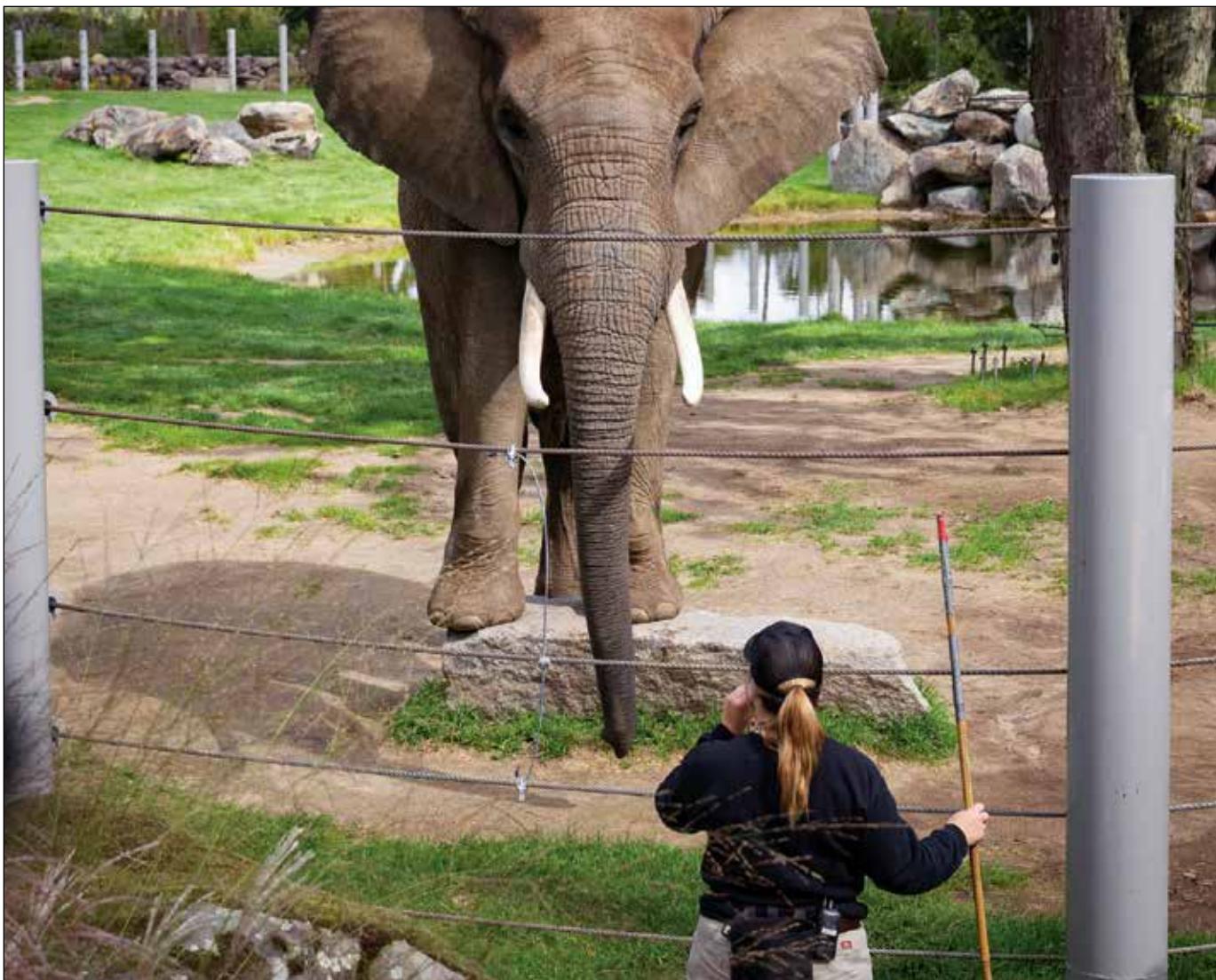
environ 1 300 établissements accrédités directement ou par l'entremise d'associations locales.

« Dans les années 1980, on s'est aperçu qu'on maltraitait les animaux dans les zoos et aquariums », me raconte l'éthologue Jacques Prescott. Nommé conservateur du Jardin zoologique du Québec en 1976, impliqué au niveau international dans la modernisation des zoos, cet expert fut à l'origine des premiers règlements modernes du Québec sur le bien-être animal, et de la fermeture à cette époque de toute une série de zoos. « Comme visiteur, on réagit beaucoup à la taille des enclos, mais ce n'est pas le seul déterminant : les soins qu'on apporte aux animaux sont cruciaux. Ils ont beaucoup changé, et pour le mieux », dit Jacques Prescott lorsque je lui demande son avis sur le bien-être dans les zoos et aquariums d'aujourd'hui.

Dans la nature, précise-t-il, la superficie du territoire des animaux est principalement définie par l'accès à la nourriture. « Bien sûr, les ours polaires ont besoin d'un grand espace, mais c'est avant tout pour trouver à manger. Les zoos ont imaginé de multiples manières de concevoir les enclos et d'enrichir le quotidien des animaux pour compenser la petitesse des lieux. » L'enrichissement vise surtout à permettre aux bêtes d'exercer davantage leurs comportements naturels. Par exemple, en cachant une partie de leur nourriture, on les incite à devoir fouiller pour la trouver. Mais plus l'animal est gros et intelligent, plus c'est difficile de faire illusion.

Marion Desmarchelier, vétérinaire spécialisée en médecine zoologique et en comportement animal, est aussi professeure adjointe à l'Université de Montréal. Des zoos de





partout dans le monde la consultent pour réaliser des opérations délicates ou résoudre de graves problèmes de comportement. Mais ses recherches portent avant tout sur la santé de la faune sauvage. Le bien-être des animaux, m'explique-t-elle, est défini par cinq « libertés » : des aliments adaptés à leurs besoins et de l'eau; la possibilité de s'abriter des éléments; pas de douleurs, lésions ou maladies; pas de peur ni de détresse; et la capacité d'exprimer leurs comportements naturels. « Les zoos peuvent répondre aux quatre premières conditions, alors que la nature ne garantit aux animaux que la possibilité d'exprimer leurs comportements naturels. Ce n'est pas le paradis ! Beaucoup meurent à cause des prédateurs, de la faim, de blessures ou des aléas de la météo », rappelle la vétérinaire.

Les zoos et aquariums doivent toujours faire mieux pour le bien-être de leurs pensionnaires, convient Marion Desmarchelier, « mais il faut aussi réaliser qu'ils sont nombreux à leur offrir une qualité de vie qu'aucun d'entre nous n'est capable de donner à son chat ou son chien ». La spécialiste affirme que même si certains animaux ne seront

jamais heureux en captivité, beaucoup jouissent d'une vie enviable. « Ils ont de l'enrichissement tous les jours, de l'entraînement biomédical pour faciliter leurs soins, de la nourriture concoctée par des nutritionnistes, des soigneurs attitrés, un vétérinaire sur place, et on les déplace avec moults précautions quand c'est nécessaire », dit-elle.

À Granby, Karl Fournier, directeur des soins animaliers, m'explique les diverses techniques élaborées ces dernières années pour prendre soin de Tutume, Thandi et Sarah. Les trois éléphants d'Afrique passent leur journée à manger, tout comme leurs congénères sauvages. Mais pour y arriver, ils doivent travailler bien plus fort que des vaches dans une étable ! La nourriture est cachée dans de fausses termitières ou accrochée à une perche, dont la hauteur varie de jour en jour pour les forcer à s'étirer le cou. Se sont ajoutés récemment cinq distributeurs automatiques programmables et silencieux dispersés

dans l'habitat, qui fournissent chacun six galettes de paille par jour dans un ordre aléatoire.

«Les éléphants passent désormais beaucoup plus de temps à parcourir tout leur habitat», me raconte le soigneur. En chemin, ils ont le choix entre des zones ensoleillées ou ombragées, un trou de glaise, des points d'eau, du sable, de l'herbe, des roches et des troncs pour s'y frotter, et des jouets. «On a deux habitats contigus mais différents, ce qui fait qu'on peut aussi les changer de place et accommoder Sarah, notre doyenne, qui approche de 40 ans et n'aime pas trop partager son espace avec les deux mâles.»

La taille des animaux, leur intelligence et leurs comportements sociaux font que certains sont beaucoup plus difficiles et coûteux que d'autres à garder adéquatement. C'est le cas des éléphants. «Pour en soigner un quand il tombera malade, la facture pourra dépasser les 100 000 dollars. Ce n'est pas à la portée d'un petit zoo!» prévient Marion Desmarchelier.

La sénatrice Rosa Galvez, qui soutient la loi de Jane Goodall, m'explique que cette dernière éliminerait progressivement la garde de certaines espèces pour préserver leur bien-être. Outre les éléphants et les grands singes, que bien peu de zoos conservent encore au Canada, la liste d'espèces à proscrire, inscrite dans le projet de loi surtout à la suite de consultations avec les défenseurs des animaux, comprend notamment presque tous les félinés ainsi que les loups et les ours. Leur garde en captivité serait réservée à une poignée d'«organismes animaliers» désignés par le gouvernement fédéral, auxquels seraient imposées les normes de l'AZA américaine.

Ce projet engendre bien des remous. Ainsi, les trois plus grands zoos canadiens (Granby, Toronto et Calgary) ont pris leurs distances avec AZAC en signe de protestation, car ils auraient souhaité que celle-ci resserre ses normes pour qu'elles servent de référence au projet de loi. Si ce dernier passait tel quel, tous les zoos du Québec, sauf celui de Granby et le Biodôme, devraient se départir de très nombreux animaux. Et plusieurs mettraient certainement la clé sous la porte. «Tout cela sera à préciser. Notre principal objectif, c'est de forcer la discussion», affirme la sénatrice.

Preuve que les règles peuvent évoluer, en 2019, le Canada a déjà interdit la garde en captivité des dauphins et des cétacés, leur bien-être étant difficile à assurer en dehors de la nature. Dire qu'à l'ouverture du Biodôme en 1992, celui-ci voulait héberger trois bélugas! Les temps ont bien changé.

C E S

20 dernières années, la littérature scientifique s'est enrichie de multiples études sur le bien-être des pensionnaires des zoos et aquariums. Qu'est-ce qui déclenche des stéréotypes, ces gestes répétitifs synonymes de détresse (un loup qui fait toujours le même trajet, par exemple)? À quel point les visiteurs dérangent-ils les bêtes (ça dépend des espèces et de la configuration des enclos)? Quelles stratégies déployer pour favoriser les comportements naturels? Tout cela a inspiré le renouvellement des normes d'accréditation et orienté les investissements, de sorte que, selon Marion Desmarchelier, le bien-être des animaux est plus que jamais au cœur des décisions.

La journaliste scientifique en moi ne peut cependant s'empêcher de constater que les études sur le sujet sont toujours menées soit par les chercheurs des zoos, soit par des scientifiques qui travaillent en étroite collaboration avec eux, puisque ce n'est pas possible de faire autrement. Même si nombre d'études semblent très sérieuses, le manque d'indépendance des chercheurs appelle à la prudence.

Karl Fournier, pour sa part, travaille à agrandir le Zoo de Granby de l'intérieur et à offrir plus de choix aux bêtes, deux manières d'améliorer leur qualité de vie. «On favorise la mixité des espèces au sein des enclos. Ça enrichit leur quotidien et nous permet de connecter plusieurs petits enclos pour en faire un grand.»

Au Québec, l'hiver représente une énorme contrainte pour la garde d'animaux exotiques, car les enclos intérieurs coûtent une fortune. Le Zoo sauvage de Saint-Félicien a ainsi choisi de se concentrer sur des espèces des régions froides du globe, qui peuvent rester dehors à l'année. Le Zoo de Granby, lui, a entrepris la rénovation de ses quartiers d'hiver.

Après m'avoir montré la terrasse chauffante des lions, Karl Fournier me fait découvrir l'habitat intérieur dans lequel les rhinocéros blancs cohabitent avec des potamochères (des cochons sauvages) et des marabouts. Immense puits de lumière qui permet aux oiseaux de se doré au soleil, bain de glaise et gros rochers pour que les rhinos puissent prendre soin de leur peau et de leur corne, cachette pour les potamochères... cette grande installation unique en Amérique du Nord représente tout un contraste avec les stalles grillagées au sol bétonné où ces animaux ont vécu leurs hivers jusqu'en 2020, dans un espace quatre fois plus petit.

J'ai beau savoir que la taille des enclos ne fait pas tout, je m'interroge. Pourquoi ces pachydermes n'ont-ils pas été mieux logés plus tôt?

À C E

stade, je ne suis plus trop sûre d'envier le métier de Karl Fournier, qui m'a pourtant fait tant rêver quand j'étais petite. Selon Marion Desmarchelier, «les choix d'investissements ne sont pas toujours compatibles avec la meilleure solution

pour les animaux ». Soigneurs et vétérinaires, assure-t-elle, doivent souvent se battre pour que le bien-être reste garanti même si les zoos ont de multiples contraintes à gérer.

« Les animaux devraient trôner au sommet des priorités, mais ce sont généralement les visiteurs qui passent en premier, puis les employés », affirme Rob Laidlaw, fondateur de Zoocheck. Depuis près de 40 ans, cet organisme sans but lucratif talonne l'industrie des zoos au Canada pour qu'elle améliore ses pratiques, et dénonce ses mauvais coups.

L'aventure des morses de l'Aquarium du Québec, qui aura duré 20 ans, illustre la quadrature du cercle que tentent de résoudre ces établissements, qui doivent à la fois attirer des visiteurs, garder la diversité génétique au sein de leurs collections, gérer les défis de cohabitation et suivre la science.

Je me souviens très bien de l'arrivée en grande pompe de la jeune femelle Arnaliaq, en 2003, puis de deux autres petits, Boris et Samka, en 2006, tous trois capturés dans la nature (cette pratique est interdite aujourd'hui). Boris est vite devenu l'idole des visiteurs à Québec. Celui qu'on avait surnommé le « chanteur moustachu », connu pour faire gicler l'eau dans les airs à la manière d'une fontaine et donner des becs à un visiteur à chaque démonstration par son soigneur, a fécondé les deux femelles, alors que les morses peinent à se reproduire en captivité. Les deux bébés, Lakina et Balzak, ont permis à l'Aquarium de battre des records de fréquentation en 2016.

La suite est moins glorieuse. En 2017, les deux jeunes ont dû être transférés à Vancouver pour mettre fin aux 18 mois d'isolement de Boris — même si les morses sont très

sociaux, mâles et bébés ne peuvent cohabiter. La femelle Samka est morte peu après de cause inconnue, à seulement 13 ans, alors que ces mammifères vivent près de 40 ans à l'état sauvage. Les deux jeunes sont ensuite revenus à Québec. Puis, Arnaliaq et Lakina ont été envoyées brièvement au Zoo de Toronto pour un programme scientifique. De retour à Québec, Arnaliaq est décédée, à 17 ans. Finalement, l'an dernier, Lakina et Balzak sont partis pour le zoo-aquarium de Tacoma, aux États-Unis, car la cohabitation avec leur père n'était plus possible.

Boris, lui, a dû changer de continent : les normes de l'AZA interdisent de recevoir des mammifères capturés dans la nature, et AZAC interdit d'envoyer les animaux à des établissements non accrédités. (Au Québec, en dehors des installations accréditées, les transferts d'animaux sont très peu réglementés, du moment que les bêtes restent à l'intérieur du Canada.) Ce printemps, Boris s'est donc envolé pour le tout nouveau SeaWorld d'Abou Dhabi, un immense aquarium couvert et climatisé, où il fera connaissance avec cinq autres morses.

Avec ce départ, l'Aquarium du Québec a définitivement tiré un trait sur ces gros mammifères. À la place, il se prépare à accueillir des loutres de mer provenant d'un centre de sauvetage de l'Alaska, qui occuperont un habitat flamboyant neuf, fruit d'un investissement record pour



ZOO SAUVAGE DE SAINT-FÉLICIEN

l'établissement, de 20 millions de dollars. Ces boules de poils charismatiques, bien plus faciles à loger adéquatement, constitueront la nouvelle attraction phare de l'Aquarium dès 2024.

Pendant ce temps, au Saguenay, le Zoo de Falardeau a connu cet hiver un gros succès avec deux lionceaux, que leurs mères gardées là-bas ont abandonnés à la naissance, selon la déclaration publiée par la vétérinaire. Tout le monde peut entrer dans la pouponnière, flatter les petits félins et même les nourrir au biberon quand ils ont faim. Sur la page Facebook de l'établissement, suivie par 64 000 personnes, d'innombrables photos témoignent de l'engouement pour l'attraction.

Cette pratique ne contrevient pas au Règlement sur les animaux en captivité du Québec (géré par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs), mais elle est interdite par AZAC (le Zoo de Falardeau n'est pas accrédité). « C'est inacceptable ! » se fâche Marion Desmarchelier. Les bébés qui passent ainsi de mains en mains sont ultra-stressés et risquent fortement de souffrir de graves problèmes à l'âge adulte, assure-t-elle.

À Québec, Marie-Pierre Lessard me décrit les exigences d'AZAC sur les contacts entre animaux et visiteurs, qui avaient notamment mis fin aux séances de becs avec Boris. « Toutes les présentations d'animaux doivent avoir une vocation éducative, et on a beaucoup limité les contacts directs », affirme-t-elle.

Reste que le contact demeure une manière de rendre l'expérience plus palpitante pour les visiteurs, comme en fait foi la popularité des bassins hébergeant des raies, qui se sont multipliés dans les aquariums – y compris à Québec. Ce n'est qu'en 2021 qu'AZAC a interdit les promenades à dos d'éléphant, 10 ans après les États-Unis... et 2 ans après un grave accident dans un zoo de l'Ontario.

Au Parc Oméga, à Montebello, les wapitis collent aux véhicules pour croquer les carottes que leur distribuent les visiteurs. Rien d'illégal ni d'interdit. Mais je m'interroge : mendier à longueur de journée dans les gaz d'échappement, est-ce vraiment une belle vie pour un wapiti ?

Au Parc Safari d'Hemmingford, les visites en véhicules individuels seront bientôt chose du passé. À compter de 2024, seuls les camions électriques de l'entreprise Lion pourront sillonnaux les cinq kilomètres de sentiers qui traversent le vaste terrain où batifolent des animaux exotiques. « Ce que nous offrons aux visiteurs, c'est un parc familial voué à la récréation et à la sensibilisation à la disparition des espèces », dit Jean-Pierre Ranger, propriétaire depuis 1991.

Un gélada, un primate herbivore, au Zoo sauvage de Saint-Félicien.

Alors que nous traversons le parc aquatique encore désert en cette fin de printemps, l'homme d'affaires globe-trotteur de presque 80 ans m'explique comment il a pensé les lieux pour y faire de l'éducation passive : « On y apprend la géographie un peu comme quand on lisait Tintin, avec des installations qui figurent le Nil, un temple égyptien et la Méditerranée. »

D A N S

le monde, 41 % des amphibiens, 13 % des oiseaux et 27 % des mammifères sont menacés d'extinction, tout comme 37 % des requins et des raies et 36 % des coraux. Face à cette catastrophe, beaucoup d'observateurs reprochent aux zoos de ne pas en faire assez pour sensibiliser la population et aider à renverser la tendance.

Au Biodôme de Montréal, en plus d'une application que les visiteurs peuvent consulter sur leur téléphone, des amateurs répondent à leurs questions. « Dans nos capsules éducatives sur les manchots, par exemple, on part de l'animal pour parler des changements climatiques, puis des gestes que chacun peut accomplir », fait valoir Emiko Wong, cheffe de la division des collections vivantes du Biodôme.

À quel point ces visites permettent de sensibiliser les gens à la cause des bêtes, c'est une des grandes pommes de discorde entre partisans et détracteurs des zoos. De part et d'autre, chacun y va de son interprétation de la littérature scientifique, qui offre bien peu de réponses.

« Dans les zoos, on apprend aux enfants que c'est correct d'enfermer des animaux. Ça commence vraiment mal notre relation avec eux ! » s'exclame Valéry Giroux, de l'Université de Montréal, selon qui les documentaires animaliers peuvent tout à fait parvenir à éveiller les consciences. Mais même parmi les défenseurs des animaux, beaucoup en doutent, y compris le célèbre documentariste britannique Sir David Attenborough, qui estime que des images ne remplacent en rien le contact avec un animal vivant.

« L'attrait irrésistible que les zoos et aquariums exercent auprès du public et le potentiel scientifique qu'ils recèlent en font de véritables pôles de développement de la culture scientifique », croit Jacques Prescott, ancien conservateur du Jardin zoologique du Québec, qui milite depuis 40 ans pour qu'ils embrassent mieux cette vision. Ces établissements en font-ils assez pour sensibiliser la population au drame réel que représente le déclin massif de la biodiversité ?

Il y a de bons et de mauvais élèves. Certains se contentent de quelques panneaux que les visiteurs liront à peine. D'autres déploient une multitude d'activités. Émissions de télé, ateliers scolaires sur place ou en classe et chaînes YouTube misent sur les animaux hébergés pour faire passer, ou non, des messages sur la précarité du vivant. « Les engagements que la Ville de Montréal a pris lors de la COP15 sur la biodiversité nous amènent à vouloir vraiment mieux jouer notre rôle pour l'éducation à l'environnement et la conservation des espèces », soutient Emiko Wong, en mentionnant que le Biodôme offre notamment plusieurs activités dans les écoles.

N

É

S

au Parc Safari en 2019, les guépards Kumbe et Jabari vivent désormais en paix dans une réserve naturelle située au Zimbabwe. Cette collaboration avec la Fondation Aspinall, un organisme britannique spécialisé dans la réintroduction d'espèces dans la nature, fait la fierté de Jean-Pierre Ranger, le proprio de l'établissement d'Hemmingford.

C'est la première fois que des guépards nés au Canada retournent en quasi-liberté sur leur continent d'origine, où les populations sauvages sont menacées. Après une période d'acclimatation, les deux jeunes ont commencé à chasser zèbres et gazelles dans la réserve de 4 500 hectares. Objectif: consolider la diversité génétique locale et ainsi favoriser la survie de l'espèce. Aucune législation n'obligeait le Parc Safari à se lancer dans cette vaste opération, alors que les animaux qui y naissent prennent habituellement le chemin d'autres jardins zoologiques.

Les réintroductions de ce type sont souvent mises en avant par les zoos pour défendre leur rôle dans la conservation des espèces. Mais tous mes interlocuteurs en conviennent: les succès sont très rares. Si le cheval de Przewalski a pu être réintroduit en Mongolie, ou l'oryx au sultanat d'Oman, c'est avant tout parce que les habitats naturels de ces animaux y étaient encore peu perturbés, m'explique Jacques Prescott. «À quoi ça rime de dépenser des millions pour réintroduire quelques espèces lorsqu'il y a un besoin criant de protéger et restaurer les habitats naturels?» se demande le spécialiste. Les zoos, dit-il, ne sont qu'un des maillons de la chaîne dans ces programmes délicats qui, pour réussir, doivent avoir le soutien des autorités locales et être assez bien dotés pour qu'un suivi à long terme soit possible.

Jacques Prescott n'est toutefois pas prêt à jeter la pierre à des initiatives comme celle à laquelle participe le Biodôme pour la réintroduction du tamarin-lion doré au Brésil, lancée dans les années 1970 par le Zoo national du Smithsonian, aux États-Unis. Ce petit singe au pelage flamboyant, dont moins de 3 000 individus subsistent à l'état sauvage, est depuis cette époque un des derniers remparts contre la destruction et la fragmentation de la forêt primaire où il vit, car les autorités brésiliennes n'osent pas s'attaquer à son habitat par peur de soulever un tollé international. «Le tiers de la population sauvage a désormais des gènes hérités d'individus élevés en captivité», précise Emiko Wong.

Martin-Hugues St-Laurent, spécialiste de la conservation de la faune terrestre à l'Université du Québec à Rimouski, qui a aussi été membre d'un comité fédéral sur les espèces en péril, croit que «les zoos peuvent jouer un rôle crucial quand un animal est au bord de l'extinction». Au Canada, ils permettent de maintenir en vie diverses espèces, comme la marmotte de l'île de Vancouver, qui est en danger critique d'extinction.

Au Zoo de Granby, Patrick Paré, directeur de la conservation et de la recherche, me fait visiter le petit laboratoire où il fait éclore des œufs de tortues molles à épines collectés au bord du lac Champlain, où seront ensuite retournées les jeunes tortues. «Il reste à peine une centaine d'individus adultes au Québec et un seul site de ponte, de plus en

plus menacé par les crues et les rats laveurs. En collectant les œufs, on triple le taux d'éclosion», m'explique le biologiste.

Depuis 2010, le Zoo de Granby a relâché environ 2 000 tortues âgées de quelques jours, d'un an et de deux ans, pour tenter de maximiser les chances de survie des jeunes, qui se situent entre 1 % et 5 % dans la nature. «On en profite aussi pour sensibiliser les gens sur place, par des visites aux riverains, des programmes scolaires et même un festival de la tortue.» Cette année, un autre programme, sur la tortue des bois, va démarrer et s'ajouter à la liste toujours plus longue des actions de conservation en milieu naturel auxquelles participe le Zoo.

«L'accréditation par l'AZA oblige à consacrer au moins 3 % du budget de l'établissement à la conservation en nature», précise Emiko Wong, du Biodôme. Ce dernier joue notamment un rôle clé pour éviter la disparition de la rainette faux-grillon de l'Ouest et celle de la tortue des bois. Et ça coûte cher: chaque année, le Biodôme dépense 10 000 dollars juste pour alimenter ses jeunes tortues en vers de terre!

Les zoos accrédités doivent également collaborer aux plans de survie des espèces gérés par les associations continentales, qui visent à conserver une bonne diversité génétique parmi les animaux captifs, advenant qu'ils puissent un jour, comme le tamarin-lion doré, servir à repeupler la nature. Ces efforts pour maintenir des «populations d'assurance» obligent les zoos à déplacer régulièrement les individus d'un établissement à un autre au gré des décisions des comités des associations.

«À les entendre, les zoos donnent l'impression de repeupler le monde. Mais la très vaste majorité des plans de survie servent à perpétuer les populations captives, pour compenser le fait que les zoos ne peuvent plus se fournir dans la nature comme auparavant», critique Rob Laidlaw, de Zoocheck, qui leur reproche de cacher de piètres efforts de conservation derrière de grandes déclarations de principe. «Ça me fâche quand certains disent aux visiteurs que leur billet d'entrée sert avant tout à sauver des espèces. C'est faux!»

Voyons les chiffres. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, près de 17 000 espèces animales sont vulnérables ou menacées dans le monde. L'ensemble des zoos nord-américains et européens ont des plans de survie pour moins de 1 000 espèces.

L'an dernier, le chiffre d'affaires du Zoo de Granby s'est élevé à 34 millions de dollars, pour environ 650 000 visiteurs. Bien s'occuper de ses

Kumbe et Jabari, nés au Parc Safari, vivent à présent dans une réserve au Zimbabwe.

animaux lui coûte très cher, tout comme sa participation aux plans de survie des espèces. Les investissements dans les initiatives de conservation en milieu naturel ont quant à eux atteint la somme record de près de 600 000 dollars. L'Aquarium du Québec, lui, leur a consacré moins de 200 000 dollars, pour un demi-million de visiteurs. Bien sûr, il faut ajouter à cela les salaires des professionnels qui partagent leur temps entre ces efforts de conservation et la recherche à l'intérieur. Ces deux établissements disent vouloir en faire beaucoup plus dans les prochaines années.

Au Québec, rien n'oblige les zoos ou aquariums à se mêler de conservation ou de sensibilisation du public s'ils ne sont pas accrédités. Pour ouvrir un zoo, il faut un permis, qui s'obtient en fournissant des documents en ligne. « Il n'y a aucune inspection à ce stade, et on doit avoir commis des infractions criminelles pour être refusé », regrette l'avocate Sophie Gaillard, de la SPCA, qui croit que ce règlement est bien trop permisif. Le Règlement sur les permis de garde d'animaux en captivité du Québec, qui date de 2018, s'applique tout à la fois aux zoos et à une foule d'autres activités, comme les spectacles d'ani-

maux, les refuges ou l'élevage de bêtes pour des productions audiovisuelles, ce qui fait qu'il est difficile de savoir qui fait quoi, car un zoo n'a plus de définition légale.

Puis, il faut respecter le Règlement sur les animaux en captivité, modifié la même année, ainsi que la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal de 2015. « Ces deux nouveaux outils ont permis de resserrer beaucoup les exigences en matière de bien-être animal. Le Règlement comprend notamment des dimensions minimales pour les enclos en fonction des espèces qui y sont gardées et de leur nombre », souligne Sophie Gaillard, qui estime qu'il s'agit là de gains majeurs pour les animaux, même si les sanctions sont trop clémentes.

Jean-Pierre Ranger s'emporte quand je lui parle de ces règlements. « On nous demande d'agrandir plusieurs enclos intérieurs et extérieurs parce que le travail que nous faisons en conservation des espèces exige que l'on ait de grands troupeaux. Mais la pandémie a fait perdre 17 millions au Parc Safari, et rendre nos installations conformes nous coûterait 20 millions. Comment on fait ça ? » Pour l'instant, l'homme d'affaires refuse de se départir d'animaux pour pouvoir se conformer aux règles de Québec, qu'il juge exagérées.

Au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, auprès de qui j'ai tenté d'obtenir des détails sur l'application des règlements, un porte-parole m'a répondu par courriel : « La fréquence des inspections est variable et est adaptée en fonction des observations des agents et des informations provenant du public. » Année après année, certains zoos



récoltent des amendes, mais ils restent ouverts, car les accusations ne sont pas assez graves pour qu'on ordonne leur fermeture.

En Ontario, à peu près n'importe qui peut acheter des animaux exotiques dans un encan et les exhiber sans grandes contraintes. Juste dans le sud de cette province, Zoocheck a recensé près de 100 organisations qui offrent des « programmes éducatifs » mobiles, avec des animaux exotiques vivants pour des fêtes d'enfants ou des *partys* de bureau. « Tout ce qu'il vous faut, c'est un animal — un lion coûte quelques centaines de dollars —, un site Internet et une auto. Et tout cela passe sous le radar ! » dénonce Rob Laidlaw.

AZAC tente de faire changer les lois d'un océan à l'autre en demandant aux gouvernements d'adopter ses propres normes, puisqu'elles sont généralement plus sévères que leurs règlements. Dans plusieurs provinces, comme en Colombie-Britannique, ces normes ont désormais force de loi. « Le Québec a choisi de favoriser des obligations de moyens, alors que nos normes sont axées sur les résultats », explique Jim Facette, président d'AZAC. La loi de Jane Goodall, elle, imposerait à tous les normes américaines de l'AZA, sans qu'on sache encore comment cela s'articulerait avec les règlements provinciaux. « Quand on voit les manchots ou les lynx du Biodôme dans de si petits espaces, alors que l'établissement est accrédité par l'AZA, on se pose des questions », dit Sophie Gaillard, de la SPCA de Montréal, qui soutient quand même ce projet de loi.

« Le public peut aussi aider en restant attentif lors de ses visites, croit Marion Desmarchelier. Un animal qui a des mouvements répétitifs, ça peut arriver. Mais si une majorité

a des stéréotypies, ou que les gens qui s'occupent des animaux semblent incompétents, ce n'est pas bon signe. » Sur Facebook, près de 800 personnes sont abonnées au groupe Mobilisation contre le Zoo de Falardeau ; ce dernier a plaidé coupable à neuf infractions l'an passé.

À Q U O I

ressembleront les jardins zoologiques dans 10 ans ? Les débats en cours au Canada ont lieu dans bien d'autres pays, et qui sait sur quoi ils déboucheront, car ils soulèvent beaucoup plus de questions que de réponses. « Il y a des gens qui veulent fermer les zoos coûte que coûte et aucune norme ne saura jamais les satisfaire », me dit Jim Facette, d'AZAC. Mais même Rob Laidlaw, de Zoocheck, pense que cela n'arrivera pas. Pas avec 12 millions de personnes qui, selon la compilation d'AZAC, visitent les zoos et aquariums accrédités du Canada chaque année...

Dans la littérature scientifique comme dans les associations, les débats vont bon train alors que des chercheurs clarifient les dilemmes éthiques et proposent certaines pistes de solutions. Moins de zoos, moins d'animaux qui ne sont pas nécessaires pour maintenir la diversité génétique d'une population en danger, plus de consi-



CHIMPANZÉ : JUSTIN TAUS ; RENARD ROUX : DALE GOULD / ZOO ECOMUSEUM

dération pour le bien-être de chaque individu, des installations hybrides entre zoo et refuge... tout est sur la table.

Faut-il obliger zoos et aquariums à ne garder que des espèces locales ou seulement de petits animaux, comme certains le suggèrent? «Ce serait vraiment triste si les enfants ne pouvaient plus voir de girafes, car bien peu auront la chance d'aller admirer ces bêtes dans la nature», croit Jim Facette.

Mais cet appel aux bons sentiments fait bon- dir Rob Laidlaw. «On n'a pas besoin d'espèces exotiques pour créer de la magie, tous les animaux sont fantastiques! Et en mettant l'accent sur les gros animaux exotiques, les zoos donnent une idée complètement erronée de ce qui fait la richesse de la biodiversité sur la planète. Il y a 12 000 espèces de reptiles; a-t-on vraiment besoin d'exhiber toujours les plus monstrueux?» dit-il, citant en exemple positif le Zoo Ecomuseum, qui offre un programme éducatif et des visites de qualité avec uniquement des animaux du Québec.

Le Zoo de Granby, pour sa part, entend réorienter ses investissements pour consacrer toute son énergie à la sauvegarde d'espèces menacées et à des projets de conservation en milieu naturel. «On veut ouvrir à l'année pour aller chercher plus de revenus et s'en servir pour multiplier les initiatives de terrain», m'explique Paul Gosselin, le directeur du Zoo. Constitué en organisme sans but lucratif, l'établissement est poussé par son conseil d'administration, où siège notamment une représentante de l'organisation Conservation de la nature.

Si, comme le voudrait le projet de loi sénatorial, seulement quelques établissements pouvaient encore garder des ours polaires, parviendraient-ils à entretenir une population d'assurance? Devrait-on plutôt les laisser s'éteindre si tel est leur destin? «Le plan de survie de cette espèce nous impose aujourd'hui de ne plus faire de reproduction, pour justement garder de la place pour les orphelins ou les adultes malades qui sont rescapés dans la nature», précise Marie-Pierre Lessard, de l'Aquarium du Québec.

Certains soutiennent qu'il vaudrait mieux créer d'immenses refuges...

J'ai abordé ces points avec Mary Lee Jensvold, une chercheuse américaine qui travaille à la Fondation Fauna, le seul endroit au Canada où vivent encore des chimpanzés, rescapés de laboratoires de recherche ou de zoos. Dans ce grand refuge fermé au public, situé à Carignan, en Montérégie, les primates sont libres d'exprimer des comportements qui seraient inacceptables

Maya, un chimpanzé à la Fondation Fauna, à Carignan, et un renard roux au Zoo Ecomuseum, près de Montréal.



dans les zoos. «Les chimpanzés adorent le papier. Ils regardent les images des magazines, déchiquètent des bal-lots et épargnent des déchets partout. Aucun zoo ne voudrait d'un habitat qui semble aussi sale!» dit-elle.

À titre expérimental, le refuge a ouvert ses portes quelques fois à des groupes restreints. L'expérience était bien différente de la visite d'un zoo. «Les gens passaient deux heures en classe, puis on leur faisait faire le tour de la réserve, où les chimpanzés restaient parfois cachés, me raconte Mary Lee Jensvold. On a vu que tant qu'on s'en tenait à quelques visites ponctuelles pour de petits groupes, cela ne perturbait pas les animaux.» L'expérience n'a pas été poursuivie, par manque de fonds. «Exploiter un refuge, c'est toujours courir après l'argent», souligne la chercheuse. Avec leur capacité à aller chercher des donateurs par l'entremise de leurs fondations, des zoos pourraient sans doute en faire plus pour aider les animaux rescapés qu'ils ne peuvent pas accueillir.

Chose certaine, poussés par les préoccupations croissantes de la population, des politiques et des scientifiques envers le bien-être animal et le maintien de la biodiversité, les zoos et aquariums vont devoir s'adapter. Car après tout, qui paie leurs billets d'entrée? □